

Quand le vaccin BCG ne doit-il pas être administré ?

Vous ne devez pas recevoir le BCG si vous :

- avez déjà été atteint de tuberculose,
- avez eu un résultat positif au test Mantoux dans les 3 derniers mois,
- avez déjà reçu un vaccin BCG et avez une cicatrice visible ou
- avez un document prouvant que vous avez reçu ce vaccin,
- avez reçu un autre vaccin dans les 4 dernières semaines,
- êtes atteint d'une maladie grave comme le cancer,
- souffrez d'une maladie de peau infectieuse,
- avez une forte fièvre,

ou si vous :

- prenez un traitement à base de stéroïdes,
- êtes enceinte,
- êtes positif au VIH.

Si vous n'êtes pas sûr de votre situation vis-à-vis du HIV/SIDA, un test peut être pratiqué.

Comment le BCG est-il administré ?

Le BCG est administré par piqûre dans la partie supérieure du bras. Il provoque l'apparition d'une petite vésicule, qui disparaît en quelques heures.



Que se passe-t-il ensuite ?

La zone peut être douloureuse pendant quelques jours. Dans les deux à six semaines, une bosse apparaît sur le site de l'injection. Cette bosse se transforme ensuite en une petite ulcération ou un petit bouton blanc, dont peut s'écouler du liquide, avant de former une croûte. La cicatrisation totale demande parfois jusqu'à six mois, laissant une petite cicatrice plate.

Il est important de ne pas presser ni gratter le bouton ou la croûte, qui doivent être laissés à l'air libre, à découvert et sans pansement.

Si un liquide s'écoule du site de vaccination, il est possible de recouvrir ce dernier d'un pansement étanche pendant le bain ou la douche. N'appliquez ni crème ni parfum sur le bouton.

Après un BCG, aucun autre vaccin ne doit être administré pendant 3 mois.

Understanding Tuberculosis (TB) Comprendre la tuberculose

**Information for people coming to
live in the UK
Information aux personnes venant
vivre au Royaume-Uni**

Si votre situation vis-à-vis de la tuberculose vous préoccupe, vous pouvez appeler NHS Direct au 0845 4647. Vous aurez accès à des conseils traduits par un interprète.

Si vous avez besoin d'informations dans une autre langue ou dans un autre format (Braille, cassette audio, grands caractères ou sur disque), veuillez contacter The Haven par téléphone (0117 9703887) ou par courrier électronique (the.haven@nhs.net).

Elles sont aussi disponibles en plusieurs langues à l'adresse suivante : www.avon.nhs.uk/haven.

Cette brochure est publiée par le service Haven Health Assessment, en association avec l'unité Avon Health Protection. Mise à jour en mars 2008.

Qu'est-ce que la tuberculose ?

La tuberculose est une maladie infectieuse qui touche généralement les poumons mais qui peut aussi affecter d'autres parties du corps. La tuberculose fait de nombreuses victimes dans le monde entier.

Quels sont les symptômes de la tuberculose ?

Les symptômes les plus courants sont les suivants :

- toux persistante sur plus de 3 semaines,
- fièvre,
- sudations nocturnes,
- crachats sanguinolents,
- perte d'appétit,
- perte de poids,
- sensation de faiblesse ou de fatigue.



Comment attrape-t-on la tuberculose ?

Lorsque quelqu'un atteint de tuberculose tousse, crache ou éternue, les germes de la tuberculose peuvent être disséminés dans l'air. Il est alors possible de respirer ces germes et d'attraper la tuberculose.

L'infection peut se développer dans l'organisme de deux façons différentes. L'un est appelé tuberculose active et l'autre tuberculose latente.

Dans la tuberculose active, les symptômes se développent et la personne peut tomber gravement malade.

Avec la tuberculose latente, les germes restent « endormis » dans l'organisme. La tuberculose latente peut durer très longtemps, parfois des années, sans aucun symptôme. Vous ne vous sentez pas malade et n'êtes pas contagieux. Toutefois, si vous n'êtes pas traité, il est parfois possible que la tuberculose latente devienne active et que vous tombiez gravement malade.

Certaines personnes ont-elles plus de risques d'attraper la tuberculose ?

Tout le monde peut attraper la tuberculose, mais cela est plus probable lorsque l'on est en contact étroit avec une personne atteinte de tuberculose active. La tuberculose touche aussi plus fréquemment les personnes dont les capacités de lutte contre les infections sont amoindries.

Peut-on soigner la tuberculose ?

Dans la plupart des cas, les infections à la tuberculose sont soignables, surtout si le traitement est commencé tôt et s'il est poursuivi jusqu'à son terme. Le traitement dure généralement 6 à 9 mois.

Le traitement doit être pris exactement comme prescrit, sur la durée indiquée. Même si vous vous sentez mieux, il est important de le continuer jusqu'à ce que l'on vous indique que vous pouvez l'interrompre.

La tuberculose peut devenir résistante au traitement si celui-ci est pris de façon incorrecte ou interrompu trop tôt. La maladie peut alors devenir très difficile ou impossible à traiter.

Le meilleur moyen d'éviter la propagation de la tuberculose est de mettre en œuvre un traitement précoce et complet.

La tuberculose peut-elle être évitée grâce à un vaccin ?

Pas toujours. Le vaccin BCG peut offrir une protection, mais qui n'est pas toujours efficace à 100 % et qui peut diminuer avec l'âge. Idéalement, le BCG doit être administré à la naissance. Il est parfois pratiqué plus tard, sur les enfants plus âgés et les jeunes adultes.

Comment savoir si j'ai la tuberculose ?

Une radio des poumons permet généralement de détecter la tuberculose active.

Un test cutané simple appelé le test Mantoux permet de détecter la tuberculose, latente ou touchant une autre partie de l'organisme. Un petit volume de liquide de test est injecté dans l'avant-bras, sous la peau. Environ 48 à 72 heures après, une infirmière doit examiner la zone.

Si le test cutané est positif, la zone est gonflée et présente parfois des vésicules. Cela signifie que vous avez déjà rencontré le germe de la tuberculose. Vous pouvez être atteint de tuberculose latente ou active et aurez besoin de tests supplémentaires, voire d'un traitement.

Si le test cutané est négatif, la réaction sur le site d'injection sera mineure, voire inexistante. L'infirmière vous indiquera alors si vous avez besoin d'un vaccin BCG, selon la politique nationale de vaccination par le BCG.

Qui doit recevoir un vaccin BCG ?

Les personnes de moins de 16 ans qui :

- proviennent d'un pays où la tuberculose est fréquente.

Les personnes âgées de 16 à 35 ans peuvent nécessiter un BCG :

- si elles proviennent d'un pays où la tuberculose est très fréquente.

Si vous ou votre enfant a déjà reçu un vaccin BCG, il n'a pas besoin d'en recevoir un autre.